

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°25 du 13
Juillet 2022

ACTUS REGIONALES

Offres d'emploi

Publié le 12 Juillet 2022

Des circonstances exceptionnelles ne nous permettent pas de publier les offres d'emploi cette semaine.

Seules les anciennes seront accessibles.

Les nouvelles offres seront publiées dès la semaine prochaine.

Nous vous remercions de votre compréhension

[Polycap] Propositions PLFSS 2023 - volet polyhandicap

Publié le 12 Juillet 2022

Le groupement de coopération médico-sociale Polycap qui réunit 6 organismes* a publié 10 propositions concernant le volet polyhandicap du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023 : Autodétermination, création d'habitats inclusifs destinés aux personnes polyhandicapées, formation des professionnels et des familles à la CAA, et à la VAS ..

Le groupement suggère dans sa dixième proposition de créer d'un observatoire du polyhandicap

[Propositions LFSS 2023 - volet polyhandicap](#)

Source : [Polycap](#), 01 juin 2023

*La Sauvegarde du Nord, l'Association du Nord d'action en faveur des jeunes déficients moteurs et de leur intégration (ANAJI), le Groupement des associations partenaires d'action sociale (GAPAS), le

centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Roubaix, l'Association des Flandres pour l'éducation, la formation des jeunes et l'insertion sociale et professionnelle (AFEJI), les Papillons Blancs Roubaix-Tourcoing

APPEL À PROJET

Appel à projets "précarité menstruelle"

Publié le 14 Juin 2022

2 millions de femmes ont des difficultés d'accès aux protections hygiéniques. Afin d'aider les femmes en situation de fragilité à disposer des protections menstruelles de leur choix mais aussi à mieux connaître leurs corps et à appliquer les règles d'hygiènes, la DREETS et la DRFDE Hauts-de-France relancent l'appel à projet régional annuel à ce sujet.

Les projets présentés doivent contribuer à :

Lever les tabous et la stigmatisation relatifs aux menstruations et sensibiliser à la précarité menstruelle et à l'importance d'une bonne hygiène et de la santé intime : atelier de sensibilisation, campagne de communication ... ;Faciliter le libre choix et la connaissance des différents types de protection par le public ;Coordonner les différents acteurs.

Les projets peuvent prévoir la mise à disposition de protections périodiques mais cela ne doit pas constituer l'unique action du projet.

Doivent être bénéficiaires des projets les publics fragiles à savoir des personnes isolées, en situation de précarité financière, médicale, en situation de handicap et notamment :

Les cheffes de familles monoparentales ;Les femmes détenues ou sortantes de prisons ;Les femmes en situation de handicap ;Les femmes accueillies au sein des structures AHI ;Les femmes résidant en zone rurale.

Les dossiers sont à déposer en ligne : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dreets-hdf-lutte-contre-la-precarite-menstruelle>

[Appel à projets Précarité menstruelle 2022](#)

Solutions de lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme en faveur de l'accès aux droits et aux biens essentiels des personnes en situation de pauvreté

Publié le 14 Juin 2022

La feuille de route de lutte contre la pauvreté en Hauts-de-France lancée en 2018 identifie la lutte

contre l'illettrisme et l'illectronisme comme objectif prioritaire.

Dans la continuité des actions menées en 2021 dans le cadre du plan de relance de soutien aux associations et des crédits d'expérimentation pauvreté, un appel à manifestation d'intérêt est lancé autour de l'inclusion numérique comme outil de lutte contre la pauvreté.

L'objectif est de soutenir le montage de projets déployables, soit l'essai d'actions déjà engagées, qui prennent en compte les questions de l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illettrisme pour mieux lutter contre la pauvreté, en favorisant l'accès aux droits et aux biens essentiels.

Le cahier des charges joint définit les contours de cet appel à manifestation d'intérêt.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur lettre d'intention pour le 15 juillet 2022 à l'adresse mail : dreets-hdf.social@dreets.gouv.fr

[AMI Lutte contre la pauvreté.](#)

Programme ESMS numérique

Publié le 24 Mai 2022

Tous les services et établissements du secteur social et médico-social régis par l'article L. 312-1 du code de l'Action sociale et des Familles sont éligibles au Programme ESMS numérique. Selon leur contexte et leur situation, les modalités de financement et la façon de les solliciter diffèrent.

[Guide d'utilisation](#)

Déposez votre dossier sur [la plateforme](#)

[Plus de détails.](#)

Appel à initiatives démocratie en santé

Publié le 26 Avril 2022

L'appel à initiatives 2022 dans le domaine de la démocratie en santé est lancé aujourd'hui.

L'objectif de cet appel est de développer toute action permettant l'expression des attentes et besoins en santé d'une population, en particulier des usagers, sur un territoire de projet des Hauts-de-France.

Le cadre et les critères d'évaluation de cet appel sont développés dans la note de cadrage que vous

trouvez en pièce jointe et sur le [site web de l'ARS](#).

Et qui répond aux questions suivantes :

Quels types de projets cet appel à initiatives veut-il impulser et soutenir ? Qui peut répondre à cet appel à initiatives ? Comment répondre à cet appel à initiatives ?

Le dépôt de candidature, sous la forme d'une lettre d'intention (cf. modèle en PJ) est à envoyer au plus tard le 25 juillet date ferme de dépôt à l'adresse électronique suivante : ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr en précisant en objet « AAI DS 2022 + nom de la structure ».

Tout dossier incomplet ou envoyé après la date sera rejeté.

Les projets soutenus les années précédentes sont rappelés en ligne sur <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/appele-initiatives>

Un webinaire de présentation de cet appel à initiatives sera proposé jeudi 5 mai 2022 de 14H à 15H30, incluant une séance de questions / réponses, dont voici les éléments de connexion :

<https://zoom.us/j/98208873252?pwd=NHAwZWgxdG90anJ4R0J5VVluZENJUT09>

Code secret: 496573

N° du webinaire : 982 0887 3252

[Note de cadrage](#)

[lettre d'intention](#)

Appel à projets interventions non médicamenteuses et maladie d'Alzheimer

Publié le 03 Mai 2022

La Fondation fait des interventions non médicamenteuses une priorité d'action. Avec un nouvel appel

à projets, elle souhaite promouvoir leur compréhension, leur mise en œuvre et leur évaluation pour favoriser leur ancrage sur le terrain.

Face à l'absence de traitement pour guérir de la maladie d'Alzheimer, les interventions non médicamenteuses (INM) sont des outils clés pour améliorer le fonctionnement cognitif, psychologique, social et physique et plus globalement la qualité de vie des personnes malades. Les INM visent également à améliorer la qualité de vie des aidants familiaux et la qualité de vie au travail des professionnels du soin et de l'accompagnement.

Les bénéfices des INM sont observés quotidiennement sur le terrain par les professionnels, les personnes malades et les aidants. Pour être mieux connues, reconnues et déployées plus largement, il est essentiel d'en évaluer les effets et leur mise en œuvre de manière scientifique en suivant les critères de la médecine fondée sur les preuves (evidence based medicine).

En effet, l'absence de résultats positifs après une intervention ne signifie pas que l'intervention n'est pas efficace, mais peut s'expliquer par des erreurs de mise en œuvre et/ou des difficultés pratiques comme le choix de la personne délivrant l'intervention, sa formation ; le plan expérimental choisi ; la condition contrôle lors d'une étude ; le profil des participants ou encore l'implication et la motivation des participants et des professionnels pour l'intervention. De plus, la mise en œuvre et le contenu des interventions n'étant pas toujours comparables, les comparaisons des études entre elles ne sont pas toujours optimales et informatives .

Dans la mise en œuvre et l'évaluation des INM, il existe un réel besoin de bien décrire les interventions pour en saisir les aspects et les mécanismes, d'identifier les indications à proposer l'intervention et les outils d'évaluation, de préciser qui délivre l'intervention et sa formation et ses connaissances, et de préciser l'adhésion des participants et des professionnels à suivre une intervention.

Partant de ces différents constats, la Fondation Médéric Alzheimer a décidé de lancer un appel à projets pour soutenir toute étude interventionnelle dont les objectifs sont d'aider au passage d'une intervention prometteuse à une intervention probante.

Date limite de candidature le 31 Juillet 2022. [Plus de détails](#)

[Déposez votre dossier](#)

Vers un hôpital "Alzheimer friendly"

Publié le 31 Mai 2022

À l'occasion de Santexpo 2022, la Fédération Hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer lancent un nouveau prix visant à récompenser des initiatives favorables à une meilleure inclusion des personnes malades. La dotation s'élève à 10 000 €.

La Fédération hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer souhaitent aller plus loin et s'engager vers un hôpital « Alzheimer friendly » en récompensant les meilleures initiatives permettant de :

Repérer à leur arrivée les personnes âgées ayant des troubles cognitifs liés au vieillissement
Reconnaître le rôle et la place de leurs aidants
Former et sensibiliser à la culture gériatrique et à la maladie d'Alzheimer
Adapter l'espace
Tendre vers une approche globale
Date limite de candidature : 31 juillet 2022, minuit

Dossier de candidature à envoyer à prixFMA-FHF@med-alz.org

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 12 juillet

Publié le 11 Juillet 2022

Crise sanitaire

Arrêté du 11 juillet 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0160 du 12 juillet 2022](#)

Protection judiciaire de la jeunesse

[Circulaire du 13 juin 2022](#) relative à la campagne budgétaire 2022 des établissements et services concourant à la mission de protection judiciaire de la jeunesse NOR : JUSF2217363C, et ses [annexes](#)

Bulletin officiel de la Justice du 22 juin 2022

ACTUS SOCIALES

[CVM] Colloque Prostitution des mineurs

Publié le 12 Juillet 2022

L'équipe de recherche de la recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France PROMIFRANCE a présenté les résultats de ses travaux, ainsi que les outils réalisés à l'occasion du colloque « prostitution des mineurs : repérer, protéger, orienter » organisé par l'association CVM le jeudi 9 juin 2022.

[Le diaporama](#) ainsi que [les podcasts](#) de cette journée sont dès à présent disponibles

Source : Centre de victimologie pour mineurs, juillet 2022

[CVM] Kit de sensibilisation et d'information sur la prostitution des mineurs

Publié le 12 Juillet 2022

L'association CVM propose un ressources numériques pédagogiques sur la prostitution des mineurs.

Il est composé de :

[Un guide de repérage](#) des situations de prostitution de mineurs. Ce dépliant décrit les signaux de repérage laissant suspecter une situation de prostitution de mineur, les actions à mettre en place et les aides possibles. [Une fiche conseil](#) pour aborder ce sujet en entretien. [Des tutoriels vidéos de 2 minutes](#)

Source : Centre de victimologie pour mineurs, 4 juillet 2022

[Institut Montaigne] L'avenir se joue dans les quartiers pauvres 24h dans la vie d'un habitant

Publié le 12 Juillet 2022

Ce rapport a pour objectif de donner la parole aux habitants et de proposer des mesures concrètes afin d'améliorer leur quotidien et leurs conditions de vie. À travers le récit de 24h dans la vie d'habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'Institut Montaigne formule 31 mesures opérationnelles visant à engager un nouvel avenir pour les quartiers pauvres.

[Rapport](#)

[Résumé](#)

Source : Institut Montaigne, juin 2022

[EHESP] Inclure et sécuriser dans les habitats alternatifs

Publié le 12 Juillet 2022

Ce rapport [de l'École des hautes études en santé publique] vise à restituer le fonctionnement de ces « nouvelles » modalités d'accompagnement dans les habitats alternatifs qui s'adressent à des personnes âgées et à des personnes handicapées ayant besoin d'aide pour les actes essentiels de la vie

quotidienne. Ces dispositifs, dans la façon dont ils sont conçus et pensés ainsi que dans leur agencement au quotidien, poursuivent deux objectifs qui entrent a priori en tension. D'une part, ils valorisent l'autonomie individuelle et entendent mettre en acte des principes d'inclusion. D'autre part, ils entendent sécuriser et protéger les personnes en aménageant et consolidant l'environnement physique et social. Ce rapport analyse la façon dont ces deux principes sont pensés dans ces habitats alternatifs et comment ils se concrétisent, en analysant d'une part le travail de soin réalisé au sein de ces dispositifs et d'autre part, la façon dont les locataires s'approprient leur habitat. Le rapport repose sur l'étude de quatre habitats alternatifs pour personnes âgées et/ou pour personnes handicapées réalisée entre juin 2019 et juillet 2021.

Rapport

Source : CNSA, EHESP, Noémie RAPEGNO et Cécile ROSENFELDER EHESP Sous la direction scientifique de Marie-Aline BLOCH, mars 2022

[CNSA] Communication des personnes polyhandicapées

Publié le 12 Juillet 2022

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a publié un cahier pédagogique afin de renforcer la connaissance des proches aidants et des professionnels sur les modalités et les modes de compréhension et d'expression des personnes ainsi que sur les outils d'aide à la communication.

Cet outil de dialogue entre familles, proches et professionnels avertis permet de développer un langage commun et partagé et de faire évoluer les représentations de tous et les pratiques professionnelles.

Ce cahier pédagogique s'adresse à toute personne proche d'une personne polyhandicapée et à tout professionnel non expert du processus de communication

Cahier pédagogique

Source : CNSA, 11 juillet 2022

Prestation de compensation (PCH) tarifs au 1er juillet

Publié le 12 Juillet 2022

Dans le cadre de l'augmentation des rémunérations minimales, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a publié les tarifs et montants applicables aux différents éléments de la prestation de

compensation (PCH) à compter du 1er juillet 2022.

Ainsi le tarif horaire « aide humaine » de la PCH est fixé à 15,74 € en cas d'emploi direct et 17,31 € en cas de recours à un service mandataire. Le forfait mensuel cécité passe à 707, 20€ et le forfait surdité à 424.32€.

[PCH au 1er juillet](#)

Source : CNSA, juillet 2022

Téléservice MDPH en ligne

Publié le 12 Juillet 2022

En juin 2022, 17 maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ont mis en service l'interconnexion entre MDPH en ligne - le service de demande en ligne mis à disposition par la CNSA - et leur système d'information. Dans la région Hauts-de-France, 4 départements ont fait ce choix (seul le Nord n'est pas encore accessible).

Grâce à la nouvelle version, les demandeurs et bénéficiaires de prestations de compensation, ainsi que leurs proches, peuvent désormais corriger ou compléter les informations communiquées, suivre l'avancement de leur dossier, consulter les droits et prestations qui leur sont accordés et ce, directement depuis le téléservice, sans se déplacer en MDPH.

Les agents des MDPH voient également leur travail simplifié grâce à cette nouvelle version.

Le téléservice s'enrichira de nouvelles fonctionnalités dans les mois à venir comme la signature électronique du formulaire de demande CERFA, le suivi en ligne d'un dossier déposé hors téléservice (dossier papier, dossier transféré suite à déménagement...).

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

Source : CNSA, 29 juin 2022

[Replay] Webinaire Les 1000 premiers jours

Publié le 12 Juillet 2022

Le 20 juin 2022 avait lieu le 1er webinaire « Les 1000 premiers jours : informer, accompagner, agir » organisé par la Chaire Unesco et le centre collaborateur OMS éducations et santé

Ce webinaire d'une durée d'une heure revient sur les questions suivantes :

Qu'est-ce que le concept des « 1000 premiers jours » ? Quels sont les enjeux des 1000 premiers jours dans la trajectoire de vie des individus ? Comment construire collectivement un environnement

favorable à la santé globale et au développement de l'enfant et du futur adulte en devenir ? Comment accompagner les familles et les professionnels dans cette démarche ? Quels sont les rôles et les missions pour les professionnels de la prévention et de la petite enfance dans le cadre de ces 1000 premiers jours ? Quel est le cadre institutionnel, territorial et éthique à leur action ?

Replay

Ce webinaire est le premier d'une série de quatre consacré au thème des 1000 premiers jours. Une lettre d'information est disponible pour être informé des prochaines dates ([inscription en ligne](#))

Source : Chaire Unesco Educations et santé, 31 mai 2022

[FIRAH] La vie de couple et la déficience sensorielle

Publié le 12 Juillet 2022

La recherche SELODY (SENSory LOss in the DYadic Context), mandatée par l'Union Centrale Suisse pour le Bien des Aveugles (UCBA), s'intéresse aux effets d'une déficience visuelle et éventuellement auditive sur les couples.

[Le nouvel espace multimédia](#) « La vie de couple et la déficience sensorielle, entre ruptures et continuité » a été réalisé le cadre de la recherche SELODY et regroupe de nombreuses ressources scientifiques et outils pratiques comme par exemple vidéos, rapports, brochures de synthèse, articles, podcasts...

Source : FIRAH, juin 2022

[ONPE] Rapport pupilles

Publié le 12 Juillet 2022

L'ONPE a publié le 24 juin 2022 son étude annuelle sur la situation des pupilles de l'État, les familles agréées pour l'adoption et l'activité des conseils de famille. Pour rappel, cette étude annuelle se fait sur les données exhaustives remontées par l'ensemble des services déconcentrés de l'État. L'enquête réalisée en 2021 porte sur la situation des pupilles de l'État au cours de l'année 2020, donc bien avant la loi du 21 février 2022 visant à réformer l'adoption.

[Rapport pupilles 2020](#)

Source : ONPE, 24 juin 2022

AGENDA

Le handicap et la santé bucco dentaire

Le 24 août 2022

Echelle : National

L'Association internationale du handicap et de la santé bucco-dentaire (iADH) organise son 26e Congrès au Palais des Congrès d'Issy, à Issy-les-Moulineaux, près de Paris, sous les auspices de l'association Santé Orale et Soins Spécifiques (SOSS). Il se tiendra du 24 au 26 août 2022. [Pré programme](#)

Inscription : <https://www.soss.fr/colloques>

8ème Rendez vous de l'IRESP

Le 16 septembre 2022

Echelle : National

L'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) vous invitent au 8e Rendez-vous de l'IReSP « Quels angles morts de la recherche sur le médico-social ? » qui se tiendra le 16 septembre 2022 de 9h00 à 13h00 en visio-conférence. [Pré-programme](#).

Inscription en ligneContac : celia.broussard@inserm.fr

Journée nationale de rencontre ASE-Pédopsychiatrie

Le 23 septembre 2022

Echelle : National

L'ONPE et la Société française de pédopsychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées (SFPEADA) organisent pour la première fois une journée nationale de rencontre entre les services de l'Ase et de pédopsychiatrie, le 23 septembre 2022 à l'ASIEM, 6 rue Albert Lapparent à Paris (75). [Programme](#)

[Inscription](#)

[SIP] Tous en scène avec la mesure de protection

Le 29 septembre 2022

Echelle : En région

L'association SIP (Société des intérêts populaires) organise une journée "Tous en scène avec la mesure de protection" jeudi 29 septembre 2022 à Jeumont de 9h à 16h.

[Affiche](#)

[Programme et bulletin d'inscription](#)

Coupon à retourner avant le 15 AOÛT 2022

Quelle société pour demain ? Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables.

Le 29 septembre 2022

Echelle : National

L'ANCREAI organise une journée le 29 Septembre 2022 à la Cité des sciences et de l'Industrie, La Villette à Paris sur "Quelle société pour demain ? Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables." [Pré programme](#)

Contactez par email contact.evenements@ancreai.org Inscription en ligne : <https://colloque2022-quesocietepourdemain.fr/>

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
